



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 mai 2008
Français
Original : espagnol

Lettre datée du 1^{er} mai 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Espagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre du 23 avril 2008, j'ai l'honneur de vous informer que, le 27 avril dernier, le bateau de pêche espagnol *Playa de Bakio*, qui a fait l'objet, le 20 avril, d'un acte de piraterie en haute mer, au large des côtes de la Somalie, a été libéré avec ses 26 membres d'équipage, qui sont tous indemnes.

Une fois libéré, le bateau et son équipage, escortés par un navire de la marine espagnole, ont été conduits à Victoria, capitale des Seychelles, d'où l'équipage a ensuite été rapatrié par avion militaire.

Tout en se félicitant de ce dénouement heureux, le Gouvernement espagnol se déclare à nouveau préoccupé par les conséquences de l'insécurité qui règne au large des côtes de la Somalie, tant pour l'acheminement de l'aide humanitaire, si nécessaire à la région, que pour le trafic maritime international, et condamne avec la plus grande fermeté cet acte de piraterie ainsi que tous ceux qui se produisent de plus en plus souvent dans ces mêmes eaux.

Pour les raisons qui précèdent, le Gouvernement espagnol apporte un appui résolu aux initiatives actuellement débattues au Conseil de sécurité visant à renforcer la coopération entre les États et les organisations internationales compétentes pour combattre les actes de piraterie et les vols à main armée perpétrés avec la complaisance et la collaboration des autorités somaliennes.

Aujourd'hui et dans un avenir immédiat, il est primordial que la communauté internationale prenne les mesures qui s'imposent pour garantir en permanence l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité des voies de navigation dans cette région du monde. Toute initiative en matière de sécurité maritime devrait s'accompagner d'une action internationale conjointe et coordonnée d'assistance technique à la Somalie et aux États côtiers voisins et de la région. En outre, il faudra que la communauté internationale collabore étroitement avec le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie et mette tout en œuvre pour instaurer une paix et une stabilité durables dans ce pays, faute de quoi il sera impossible de mettre un terme aux actes de piraterie et aux vols à main armée dans la région. Pour faire face à ce défi, il sera particulièrement important d'agir de manière concertée dans le cadre de l'ONU.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Juan Antonio **Yañez-Barnuevo**
